

**Lettre recommandée avec AR**

J'ai l'honneur de vous convoquer, en votre qualité d'associé, à l'assemblée annuelle ordinaire de la Société...., SARL au capital de .....euros, qui se tiendra le ....., à ..... heures, au siège social .....

L'ordre du jour sera:

- 1) .....
- 2) .....
- 3) .....

Vous trouverez ci-joint, conformément aux dispositions de l'article 36 du décret du 23 mars 1967, les documents suivants :

- le rapport de gestion établi par la gérance;
- les comptes annuels;
- les texte des résolutions proposées;

L'inventaire est à votre disposition au siège social pendant le délai de quinze jours qui précède l'assemblée.

Dans le cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre associé, ou votre conjoint, qui devra être muni d'un pouvoir régulier. Aux termes de l'article L. 223-26 du Code de commerce, vous avez la possibilité, à compter de la présente, de poser par écrit des questions à la gérance, auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-29 du Code de commerce, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Si cette majorité n'est pas obtenue, et par application de l'article ..... des statuts, les associés seront convoqués une seconde fois sur le même ordre du jour et les décisions seront prises alors à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre des votants.

Le gérant.